



Association Montessori Champagne  
2 avenue de France  
70290 Champagney  
06 50 40 26 00  
montessorichampagney@laposte.net

**convention de formation adulte**

**conclue entre :**

**le stagiaire à la formation :**

Nom .....Prénom .....  
Né(e) le .....  
Profession actuelle.....  
Niveau d'études/diplôme .....  
Adresse .....  
.....  
Téléphone .....  
Mail .....

**Et l'organisme de formation :**

Gérée par l'association Montessori Champagne, avec siège à Champagney (70290) 2 avenue de France,  
Représentée par sa responsable, Madame Joëlle Defontaine,  
Siret n°82233099900019 - n° d'activité 27700074770 - n° inspection académique 0701190N - n° de déclaration JO W701003157

Pour la dispensation de la formation suivante :

Module : 0 module d'introduction

Module : 0 1      0 2      0 3      0 4      0 5

culture générale :

0 histoire - géographie géologie 0 biologie humaine - botanique - zoologie

Qui se déroulera

De 10h à 17h les **samedis** suivants : (troisième samedis de chaque mois sauf jour férié)

(module 0)  
(module 1)  
(module 2)  
(module 3)  
(module 4)  
(module 5)  
(histoire - géographie - géologie)  
(biologie - botanique - zoologie)

niveau 0 - introduction - Nido - petite enfance 6 h

niveau 1 - vie pratique, sensorielle - matières parallèles (jeunes enfants et maternelle) 12h

niveau 2 - début écriture, lecture, début maths - matières parallèles suite (maternelle, cp) 12h

module 3 - suite orthographe, grammaire, additions, soustraction - matières parallèles suite (cp, ce1 ce2) 12h

- le niveau 4 - multiplication et division - matières parallèles suite - 2 jours (cm1 cm2) 12h

- le niveau 5 - décimaux, fractions, pourcentages (cm2) 12h

- histoire - géographie - géologie - de l'éveil au cm<sup>2</sup> 6 h

- biologie - botanique - zoologie - de l'éveil au cm<sup>2</sup> 6 h

**L'organisme formateur s'engage à :**

Tenir les jours de formation réservés, et à tenir un délai de prévenance d'au moins 15 jours si le jour de la formation retenu devait être changé.

Un support de cours, une attestation de présence et un reçu seront remis.

L'organisme s'engage à délivrer la formation conformément au programme donné.

**Le stagiaire s'engage à :**

Initiales stagiaire :

initiales école :

Verser le prix de la formation,  
A informer de son éventuelle absence et à respecter les droits de propriété des supports remis.  
A noter que les jours de formation ne seront pas déplacés pour convenance personnelle sauf accord unanime du formateur et des participants.  
A travailler les exercices donnés entre chaque séance.  
A se renseigner sur la bibliographie donnée avant le début du stage.

**Le tarif :**

Le prix du module d'introduction (module 0) est de 50 €.  
Le prix d'un module de culture général (HGG / BBZ) est de 90 €.  
Le prix d'un module (1 à 6) est de 180 €  
Le coût du module, en cas de prise par un organisme de financement ou par l'employeur est de 250 € pour le module 1 à 6, 80 € pour le module 0, et 110 € pour les modules de culture générale, du fait des différentes formalités supplémentaires à effectuer.  
Le versement de la totalité du prix du module en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de l'association Montessori Champagne doit s'effectuer à l'inscription. Le versement ne sera validé qu'après valable encaissement.  
En cas d'inscription à plusieurs modules, le paiement en plusieurs fois est possible par prélèvement sepa sans frais.

**Résiliation :**

Le désistement jusqu'à un mois avant le début du premier module entraîne un remboursement du stage, moins d'un mois avant le module, le versement sera conservé par l'association, sauf cas de force majeur dont preuve à rapporter.

**Pratique :**

Le stagiaire adulte a la possibilité d'assister à un atelier du samedi matin au cours de l'année.  
La date sera convenue avec l'école Montessori de Champagne.

Il s'engage alors à respecter les consignes qui lui seront données, notamment le chuchotement et le silence, l'accompagnement et le respect des enfants présents et veillera à ne pas créer de perturbations lors de cette séance.  
L'école accueillante est libre de refuser la présence du stagiaire si elle estime que ce dernier, par sa présence, perturbera le bon déroulé de l'atelier.

**Absence :**

En cas d'absence à un module, il est possible d'assister à la séance prévue l'année suivante à condition de prévenir l'organisme de sa présence, à condition qu'une session de formation est bien lieu l'année suivante.

**Divers :**

La présence à la formation donne lieu à la délivrance d'une attestation de formation.  
Je prends note que les enfants et les animaux ne peuvent pas être reçus et que tout stage commencé est entièrement dû.  
Un livret de cours vous sera remis, ainsi que les liens du matériel à réaliser ou acquérir.  
Des photos pourront être prises, à l'exclusion des vidéos.  
Le support de cours remis est la propriété intellectuelle de l'école Montessori de Champagne.  
La conclusion d'une convention de formation, le paiement et l'assistance à une première session d'un module donné permet d'assister les années suivantes au même module si besoin.  
Des jours de travaux pratiques et d'échanges professionnels peuvent être organisés en cours d'année auxquels chaque ancien stagiaire peut assister, sous conditions.

**En double exemplaires :**

Fait le..... à .....

Signature précédée de la mention « Bon pour inscription »